

Comporte une table alphabétique en fin d'année



REGISTRE

Contenant *Dix huit feuillets, cotés et paraphés par nous, Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, destiné à constater les NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS de la commune de Trilbardon* pendant le cours de l'année 1893.

A Meaux, le *deux* Décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

*G. L. Rétifien,
J. G. Cauvy*

*N^o 1.
Du 9 Février 1893.*

*Naissance
Elisa Louise
Rain*

*Décédée à
Trilbardon le
vingt huit avril
mil neuf cent
soixante-deux.
Trilbardon le
vingt avril mil
neuf cent soixante
deux. Le Apairie.*

J. L. Rétifien

*5. An mil huit cent quatre-vingt treize, le
neuf février, à huit heures du matin, devant
nous Louis Delaroch, maire et officier de l'état
civil de la commune de Trilbardon, canton de Chay
(Seine-et-Marne), est comparue la sœur Paul Alexandre
Rain, cultivateur, âgé de vingt quatre ans, demeurant
en cette commune, lequel nous a déclaré que
ce matin, à quatre heures, il lui est né à ses
séjournes mariages, avec Louise Fontaine Bouvier,
fille proletaire, âgée de vingt un ans, avec
laquelle il demeure, un enfant du sexe féminin
qu'il nous présente et auquel il a déclaré
donner les prénoms de Elisa Louise. Lesdits
présentation et déclaration faits en présence
des sieurs Rain Olivier Achille, âgé de
cinquante trois ans, cultivateur, et Bouvier
Alexandre Hippolyte, cultivateur, âgé de*

Mairie de Trilbardon

soixante un ans, tous deux témoins majeurs
 domiciliés en cette Commune, le père de
 l'enfant Louis Paul Alexandre et Marie Simon
 Achille, ont signé le présent acte de naissance,
 quant au père Bouvier Alexandre Mathieu,
 il nous a déclaré ne savoir écrire ni signer
 de ce requis et interpellé conformément
 à la loi après lecture faite. P. Rauy

P. Rauy D. Delaroch

N^o 2.
Du 8 Février 1893.
Naissance
Lydie Laure Honorine
Debeauquis.

Marié à Trilbardon le
cinq février mil neuf cent est né de son légitime mariage avec Marie Julie
Gertude Raith, dont présentement, âgée de quatre-
sept ans, avec laquelle il demeure, un enfant
du sexe féminin qui il nous présente auquel
il a déclaré donner les prénoms de Lydie Laure
Honorine. Ces dites présentations et déclarations
faîtes en présence des sieurs Louis Victor, entre-
preneur de menuiserie, âgé de trente-huit
ans, et Clément Achille, domestique, âgé de
soixante-douze ans, tous deux témoins majeurs
domiciliés en cette Commune, lesquels ont
assis que le père a l'enfant, signé avec



nous le présent acte de naissance après
lecture faite. A. Debeauquis
et Clément D. Delaroch

P. Rauy

G. Depuch

Lequel huit cent quatre-vingt trois, le
trois février, à cinq heures du matin, Debant nous
Sieurs Delaroch, maire et officier de l'état civil
de la commune de Trilbardon, canton de Clav-
eau, Seine-et-Marne, est comparu le sieur Delam-
Joseph Julie, charpentier, âgé de vingt-cinq
ans, domicilié en cette Commune, lequel nous
nous a déclaré avoir ce matin à dix heures,
l'heure où de son légitime mariage avec
Bouvier Berthe Franche, cordelière, âgée de
vingt-sept ans, avec laquelle il demeure,
un enfant du sexe masculin, qui il nous
présente et auquel il a déclaré donner les
prénoms de Lucien Edouard. Les dites présentations
et déclarations faites en présence des sieurs
Bouvier Franchis, âgé de quarante-cinq ans,
bergier, et Toy Joseph, jardinier, âgé de
vingt-huit ans, tous deux témoins majeurs
domiciliés en cette Commune, lesquels ont
assis que le père de l'enfant, signé
avec nous le présent acte de naissance
après lecture faite.

Joy Joseph Dalissier Bouvier

D. Delaroch

16° 4.
Mars 1893
Décès
Marquerite
meier.

S'An mil huit cent quatre-vingt treize, le vingt
mars, à huit heures du matin. Devant nous Louis Delarocque, maire et officier de l'état civil
de la commune de Gillardon (Seine et Marne), sont
comparus les sieurs Théodore Bapst, menuisier,
âgé de soixante-deux ans, et Féminis Flouret, employé
au canal de l'Ourcq, âgé de quatre-vingt-huit ans, tous
deux témoins majeurs domiciliés en cette Commune,
le premier grain père de la défunte et après dengue
et le second oncle; lesquels nous ont déclaré que
ce matin, à une heure, est décédée en cette Commune
au domicile de son grain père ci-dessus nommé
Marie Marquerite Desenneys, + âgée de dix-huit
ans et sept mois, née à Médrac (Seine et Marne),
le sien avoit mis huit cent soixante-quatorze,
domiciliée en cette Commune chez ses grands
parents, fille du légitime mariage de Desenneys
Jacques et de Julie Isabelle Théodore qui lui
survivent. Après nous être transporté au domicile
de la défunte pour nous assurer des dits, nous
avons dressé le présent acte que les déclarants ont
signé avec nous après leur faire.

Aloudant / Prégrier

D'abord

16° 5.
Du 11 Mars 1893.
Décès
Charles Victor
Delafollie.

S'An mil huit cent quatre-vingt treize, le quatorze
mars, à onze heures du matin. Devant nous Louis Delarocque, maire et officier de l'état civil de
la commune de Gillardon canton de Claye (Seine et Marne)
sont comparus les sieurs Bouchet Louis âgé de
soixante ans, employé au canal de l'Ourcq et



D'abord Auguste, âgé de quarante ans, fils cha-
fete, trois devoirs, bourgeois majeur des pétitions sur
cette Commune, le premier ami de défunt officier
nommé et le second voisin, lesquels nous ont déclaré
que ce matin à une heure est décédé en cette Commune
à l'usine hydraulique de la ville de Taris : Charles
Victor Delafollie, employé à ladite usine, âgé de soixante-
quatre ans et huit mois, né à Louppigny le seize
juillet mil huit cent vingt-huit, fils des défunts
Julien Claude Delafollie et de Marguerite Caron son
épouse de huit Avril qui l'eût survit. Après
nous être transporté au domicile de dits pour nous
en assurer, nous avons dressé le présent acte que
les déclarants ont signé avec nous après leur faire.

A D'abord Bouchet

D'abord

16° 6.
Du 12 Avril 1893
Mariage
Bertrand Casimir Valentin
Vergnon Michelle

S'An mil huit cent quatre-vingt treize, le douz
avril, à onze heures du matin. Devant nous Louis
Delarocque, maire et officier de l'état civil de la
commune de Gillardon canton de Claye (Seine et
Marne), sont comparus publiquement en notre
maison pour y contracter mariage Bertrand Casimir
Valentin, bouchier, domicilié en cette Commune,
âgé à vingt-cinq ans et demi, né à Verneuil
Clain (Marne) le deux septembre mil huit cent
soixante-sept, ainsi que le constate son acte de
mariage, fils majeur et légitime de Antoine
Louis Bertrand, négociant âgé de cinquante-deux ans
et de Valentine Anastasie Bouchet son épouse, sans
profession, âgée de cinquante-un ans, tous deux,

domicelis en la saidie Commune d' Tverny
 iei present et consentant au mariage d'eus
 part. Et Vergnol Michelle, domesle, domicilié
 en cette Commune, âgé de vingt deux ans
 née à St Anastaise canton de Besse (Puy-de-
 Dome), le vingt mars mil huit cent trente
 ouze ainsi que le constat sur acte de naissance,
 fille majeure et légitime de Guillaume Vergnol
 âgé de quarante six ans domicilié en la
 Commune de St Anastaise, iei present et
 cultivateur et de Marie Phelut son épouse, âgée
 de quarante cinq ans, sans profession, domiciliée
 avec son mari, la pise de la futur iei pris
 consentant au mariage, et se miez consentant également
 devant pas acte authentique pris devant maître
 l'épét notaire à Besse (Puy-de-Dôme) le cing avr
 courant d'autre part, les comparants nus ou
 requis de procéder à la célébration de leur mariage
 dans la publication ont été faits en notre
 Commune le dimanches dix et neuf avril
 mil huit cent quatre vingt trois à l'heure
 de midi sans opposition. Nous sommes fait
 remettre à l'un de naissance du futur épouse, ainsi
 que son certificat d'exemption du service militaire,
 nous nous sommes fait remettre également
 de naissance de la future épouse, ainsi que le
 consentement de ses pise et mire, toutes ces
 pises régulièrement légitimes et dûment
 paraphés par nous et les parties contractantes,
 restant annexées à l'un des doubles



Nous avons envoié intellec la
 fultur époux et leurs pise et mire
 pour savoir s'il avait été faire un
 contrat de mariage, la nous ont
 répondu négativement.

Vergnol
 Michelle

Seron Bouchet
 Vergnol
 24/4/1788
 Seron
 Guerrier

Seron
 querelle
 Delaroch

du present acte de mariage. Aprs avoir
 donné lecture de toutes les pises ci-dessus mentionnées
 et des Chapitres 5^e et 6^e du titre Des Mariages, aux
 codes civils nous avons demandé aux futes époux
 et à la future épouse, si ils veulent se prendre
 pour mari et femme, chacun d'eus, avons
 réponse séparément et affirmativement, nous
 offrons civil, avons déclaré au nom de la loi
 que Seron Laimur Valentin et Vergnol Michelle
 sont unis par le mariage. Nous avons immédia-
 tement dans le présent acte en présence :
 Du côté de l'époux Seron Eugène, maez, âgé
 de vingt huit ans domicilié à Tverny (commune
 Morle) et Seron Louis, maez, âgé de vingt
 sept ans, domiciliés à Selly le Long (comte), tous
 deux pise de l'époux. Du côté de l'épouse
 Guerrier Jacques, âgé de quarante six ans et
 Guerrier Antoine, âgé de trente six ans, tous
 deux marchands de peauts domiciliés
 Faubourg St Nicolas à Meaux, amis de l'épouse.
 tous quatre hommes majeurs luguels ont aussi
 que les parties contractantes et leurs pise et mire,
 signé avec nous le présent acte de mariage après
 lecture faite. Vergnol Michelle Seron

Seron Vergnol Bouchet
 Seron Seron Guerrier
 querelle querelle
 Delaroch

N^o 7.
Du 24 Avril 1893.
Décès
Marie Josephine
Marnieuse.

S. An mil huit cent quatre vingt trois, le vingt
quatre avril à huit heures du matin. Devant
nous Louis Delaroché, maire et officier de l'état
civil de la commune de Trilbaudre, canton de
Clay (Savoie et Haute), sont comparus les sieurs
Emile Maximin Pessent, âgé de cinquante ans, insti-
tuteur en retraite, et Auguste Triché, âgé de cinquante
deux ans, marchal payant, tous deux témoins
majeurs domiciliés en cette commune, le premier
fils, à la défunte ci-après nommée, et le second
voisin, lequel nous ont déclaré que ce malade
une heure est décédé en un domicile en cette commune.
Marie Josephine Marnieuse, rentière, âgée de soixante
deux ans et dix mois, née à Paris le vingt
neuf juillet mil huit cent treize, fille du défunt
Louis Maximin Marnieuse et de Marie Antoinette
Noël et veuve à Marie Josephine Delaroché. Thomas Pessent.
Après nous être transporté au domicile de la défunte
pour nous assurer de ses, nous avons demandé le présent
acte que les déclarants ont signé devant nous après
lecture faite.

Personnellement
Delaroché Triché,

N^o 8.
Du 24 Avril 1893.
Décès
Berthe Francine
Bouvier.

S. An mil huit cent quatre vingt trois, le vingt
quatre avril à onze heures du matin. Devant
nous Louis Delaroché, maire et officier de
l'état civil de la commune de Trilbaudre, canton
de Clay (Savoie et Haute), sont comparus les
sieurs Bouvier François, berger, âgé de soixante-
neuf ans et Bouvier Louis Eugène, charretier.



âgée de vingt trois ans, tous deux témoins majeurs
domiciliés en cette commune, le premier quand
puis à la défunte ci-après nommée et le second
voisin, lequel nous ont déclaré que ce malade
à huit heures, est décédé en son domicile en cette
commune. Berthe Francine Bouvier, couturière,
âgée de vingt deux ans, née à Trilbaudre le trente
janvier mil huit cent soixante-onze, fille de Bouvier
François. Denis Berger et de Sophie Léonie sans
profession, et épouse de Julian Joseph Delaroché qui
les survivent. Après nous être transporté au domicile
de la défunte pour nous assurer de ses, nous avons
dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec
nous après lecture faite.

Bouvier J. Delaroché

Bouvier Louis

N^o 9.
Du 31 Mai 1893.
Décès
Julie Lucile
Bouhomme.

S. An mil huit cent quatre vingt
trois, le premier juillet à huit heures du matin.
Devant nous Louis Delaroché, maire et officier
de l'état civil de la commune de Trilbaudre, canton
de Clay (Savoie et Haute), sont comparus les
sieurs Delaroché Auguste gard-champêtre, âgé
de quarante ans, et Gauthier Mathurin, menuisier,
âgé de quarante un ans, tous deux témoins majeurs
domiciliés en cette commune, lequel nous ont
déclaré qu'il habite, toute un mois, à seize heures des
soirs, et vivait en son domicile en cette commune.
Julie Lucile Bouhomme, sans profession, âgée de
soixante quatre ans et neuf mois, née en cette
commune le vingt neuf août, mil huit cent

vingt huit, fille des défunts Jean Pierre Bonhomme et de Geneviève Annable Dupré, et épouse de Jean Baptiste Aubry, qui lui survit. Après nous être transporté au domicile de la défunte pour nous assurer des dîces, nous avons donné le vizinat acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Guillemin Dubois et Delaroch

N^o 10.

Le 14 juillet 1893.

Décès

Jeanne Catherine Largul.

—

premier époux de la défunte
et père nommé et le second garde

Charpentier

Dubois et bel

Delaroch

Le 14 juillet cette quatre-vingt
heures, le quatorze Juin, à quatre heures du
Soir, devant nous Louis Delaroch, maire
et officier de l'état civil de la Commune de
Tilbardon, canton de Claye (Seine-et-Marne),
sont comparus les sieurs Charpentier Louis
Lomé, âgé de cinquante-six ans, et Dubois
Abel, âgé de vingt-huit ans, tous deux, monseigneur
domiciliés en cette Commune, bourgeois, nous ont
déclaré qu'aujourd'hui, à neuf heures du
matin, est décédé en son domicile en cette

Commune Jeanne Catherine Largul, sans
profession, âgée de soixante ans et vingt mois, née à
Cont (P. M. Finistère), le vingt-trois juillet mil hui
cent trente deux, fille des défunts Matthias Largul
et de Jeanne Catherine le Duff, et épouse de
Charpentier Louis Lomé, qui lui survit. Après
nous être transporté au domicile de la défunte
pour nous assurer des dîces, nous avons donné
le vizinat acte que les déclarants ont signé
avec nous après lecture faite.



fait.

Charpentier

Dubois et bel Delaroch

Le 14 juillet cette quatre-vingt-heures, le
trois juillet à l'heure de midi, devant nous
Louis Delaroch, maire et officier de l'état civil
de la commune de Tilbardon, canton de Claye
(Seine-et-Marne), sont comparus les sieurs Dalois
Joseph Guérin, charpentier, âgé de vingt-cinq
ans, et Bourrier François, barge, âgé de quarante-
cinq ans, tous deux témoins majeurs domiciliés
en cette commune, le premier père du défunt
ci-après désigné, et le second grand-père de
voisin, lesquels nous ont déclaré que ce matin
à huit heures, est décédé en cette commune,
au domicile de son père, Lucien Isidore
Dalois, âgé de cinq mois, n° 1 en cette commune.
Le troisième juillet mil hui cont quatre-vingt
heures, fils de Dalois et Joseph Guérin Just-
domini et de Bourrier Berthe Françoise décédé.
Après nous être transporté au domicile du défunt
pour nous assurer des dîces, nous avons
dressé le présent acte que les déclarants ont signé
avec nous après lecture faite.

Bourrier

Dalois et Delaroch

Le 14 juillet cette quatre-vingt-heures, le vingt
août, à six heures du soir, devant nous Bourrier
Delaroch, maire et officier de l'état civil de la
commune de Tilbardon, canton de Claye (Seine-et-
Marne), est comparu le sieur Tabouret Charles

Décédé à
Aurillac (Cantal)
le quatre avril mil
neuf cent cinquante et
un. Brûlé à ou-
tre mort dans le
cent inhumé et enterré
à l'Asphalte.

16 13.

cinq 1843.

Naissance

Georges Sénior
tabourin.

Marié le quatre décembre mil
neuf cent cinquante et un
à Aurillac avec
Marie-Louise Martel,
marchande de drap, née
le dix juillet mil neuf cent
soixante et deux, absente
de la naissance.

L'Adjoint.

Elle leur

Marie le six d'août mil
neuf cent huit. Née à
Aurillac (Cantal) avec
Michel Guillet, boulanger,
le quinze juillet mil
neuf cent quatre-vingt
et deux, le marié absent.

Elle leur

Marié le six d'août mil
neuf cent huit. Née à
Aurillac (Cantal) avec
Michel Guillet, boulanger,
le quinze juillet mil
neuf cent quatre-vingt
et deux, le marié absent.

96 13.

Naissance

Emile

Michel

Marié, âgé de trente sept ans, employé à la
ville de Paris, domicilié en cette commune,
auquel nous a déclaré qu'aujourd'hui, à
quatre heures du soir, il lui est né de son légitime
mariage avec Odile Maria Elesia sans
profession, âgée de trente deux ans, domiciliée
avec lui au même domicile, en cette commune,
un enfant du sexe masculin, qui il nous présente
et auquel il a déclaré donner les prénoms de
Georges Sénior. Les dites présentations de déclaration faites
en présence des veufs Debeauvais Alfred, âgé
de cinquante-sept ans entrepreneur et boulanger
publier et Charles Alphonse, âgé de trente six
ans, marchand de vin, tous deux témoins majeurs
domiciliés en cette commune, lesquels ont
aussi que le père de l'enfant, signé avec nous
le présent acte de naissance après lecture fait.

Elle leur

Le six d'août mil neuf cent quatre-vingt treize.
Le quatre septembre à huit heures du matin.
Devant nous Louis Delaroch, maire et officier d'état civil de la commune de Gullardou
canton de Chiré (Sarthe et Maine), est comparus
Michel Guillet, âgé de trente huit ans, employé
de culture, domicilié en cette commune, devant
nous a déclaré que ce matin, à cinq heures,
il lui est né de son légitime mariage avec
Augustine Pilonquet, sans profession, âgée de
trente-deux ans, avec laquelle il demeure,



un enfant du sexe masculin qu'il nous présente,
et auquel il a déclaré donner le
prénom de Emile. Les dites présentations et
déclaration faites en présence des veufs Brethiot
Louis, charretier, âgé de vingt-cinq ans et
Suzanne Pierre Deniset, institutrice publique, née
le cinquante-huit ans, tous deux témoins
majeurs domiciliés en cette commune, lesquels
ont ainsi que le père de l'enfant, signé avec
nous le présent acte de naissance après lecture
fait. Cliché Brethiot. Cliché

16 14.

Le 12 Septembre 1843.

Décl
Emile
Michel

Le six d'août mil neuf cent quatre-vingt treize, le
trois septembre à huit heures du matin. Devant
nous Louis Delaroch, maire et officier d'état
civil de la commune de Gullardou canton de Chiré
(Sarthe et Maine), sont comparus les veufs Michel
Guillet, âgé de trente huit ans, employé à culture,
et Brethiot Louis, charretier, âgé de vingt-cinq
ans, tous deux témoins majeurs domiciliés en
cette commune. Le premier, fils des défunts siamois
nommé et le second veuf, lequel nous ont
déclaré qu'ici, à sept heures du soir est décédé
au domicile de ses père et mère en cette commune,
Emile Michel, âgé à huit jours, né en cette commune
le quatre septembre mil neuf cent quatre-vingt treize
fils de nos nommés Michel Guillet et de Sophie
Augustine sans profession qui lui survivent. Apres
nous être transporté au domicile du défunt
pour nous assurer des dits, nous avons dressé

Le present acte que les déclarants ont signé avec
nos apprécier fait. *M. Michel*
Batthiot *G. Delaroch*

¶ Au mil huit cent quatre vingt treize,
le huit octobre, à quatre heures du soir, devant
nous Louis Delaroch, maire et officier de
l'état civil de la commune de Gilbards, canton
de Claye (Seine et Marne), est comparu le sieur
Meignen François Turcy, menuisier buraliste, âgé
de trente-trois ans, domicilié en cette Commune,
lequel nous a déclaré qu'aujourd'hui à seize
heures du matin, il lui est né de son légitime
mariage avec Gagnant Ernestine Alphonseine
âgée de vingt-sept ans, sans propriétés, avec lequelle
il domine, un enfant du sexe féminin qui il
nous présente et auquel il a déclaré donner
les prénoms de Augustine Elisabeth. Les dits
présentations et déclarations faites en présence
des sieurs Gagnant Sébastien, charcutier, âgé de
trente-trois ans et de Rivet Jacques, serrurier
âgé de quatre-vingts ans, tous deux témoins
mais aussi domiciliés en cette commune,
lesquels ont aussi que le père des
enfant signé avec nous le présent
acte de naissance après lecture faite.

F. Meignen *G. Delaroch*
D. L. Gagnant *J. Rivet*

¶ Au mil huit cent quatre vingt trois,
le seize octobre, à huit heures du matin,



¶ 16.

Devant nous Louis Delaroch, *C. Marce*
et officier de l'état civil de la commune de
Gilbards, canton de Claye (Seine et Marne),
ont signé les sieurs Henri Amiel, âgé
de cinquante-neuf ans, cultivateur de Delaroch
Auguste, garde champêtre, âgé de quarante-un
ans, tous deux témoins majeurs domiciliés
en cette commune, le premier devant père
de la défunte et après nommée, et le
second veuf, lesquels nous ont déclaré
que hier à cinq heures du soir, est décédé
en son domicile en cette Commune : Oster
Catherine sans profession, âgée de cinquante
neuf ans, née à Fondraing arrondissement
de Metz le dix Septembre mil huit cent
trente quatre, fille des défunts Michel Oster
et de Anne Geneviève Durand et veuve de
Louis Gustave Rau. Après nous être trans-
porté au domicile de la défunte pour nous
assurer de décès, nous avons dressé le présent
acte que les déclarants ont signé avec nous
après lecture faite.

L. Delaroch *A. Delaroch* *C. Marce*

¶ Au mil huit cent quatre vingt trois,
le vingt quatre octobre, à huit heures du
matin, devant nous Louis Delaroch,
maire et officier de l'état civil de la commune
de Gilbards canton de Claye (Seine et
Marne), est comparu le sieur Toy,
Joseph Florentin, jardinier, âgé de vingt

¶ 15 Octobre 1893.

Décès
Catherine
Oster.

¶ 17.

¶ 23 Octobre 1893.
Naissance
Désirée Josaphine
Toy.

Trilbardon huit ans domicilié en cette commune,
en mai mil neuf cent huit quel nous a déclaré que bientôt à trois heures
du matin le 28 octobre il futur époux de son légitime mariage
avec Gaillard Eugénie, sans profession, âgée
de vingt quatre ans, avec laquelle il demeure,
un enfant du sexe féminin qui il nous
présente et auquel il a déclaré donner les
prénoms de Suzanne Josephine. Les dites pré-
sentation et déclaration faites en présence des

Décédée à siens Foy Ulysse, contentancier, âgé de cinquante
ans, les Poumellec aux, et Dalivis Auguste, manouvrier,
(Seine) le âgé de vingt six ans, tous deux témoins
du 28 Janvier majeurs domiciliés en cette commune, également
mil neuf cent huit ans et un.
soixante et un.
Trilbardon le obt ainsi que le père de l'enfant, signé avec
nous le présent acte de naissance après
mil neuf cent huit ans et un.
soixante et un.

Foy foy Delaroche

Foy Dalibut

Si An mil huit cent quatre-vingt trois, le
samedi vingt-huit octobre à trois heures du
matin. Devant nous Louis Delaroche, maire et
officier de l'état civil de la commune de Trilbardon,
canton de Plouay (Morbihan), sont comparus
publiquement en notre maison commune
puis y contracter mariage Bréthiot Louis

Abel, charretier, âgé de vingt-cinq ans et
deux mois, domicilié en cette Commune, née
quince Décembre (cette date est à lire) à la veille de
décembre mil huit cent vingt-sept ans, ainsi
que le constat son acte de naissance. Ses



majeur et légitime de Louis François Félix, ^{Bréthiot},
décédé à Tré-la-Tilleroy (cette date est à lire), lequel
maria mil huit cent trente-neuf, ainsi que
le constat son acte de décès, et de Sophie Angèle
Puyette, journalière, âgée de cinquante-un ans
domiciliée également en cette Commune, ici
présents et consentants au mariage à une partie.
Le Henry Berthe Louise Adelaïde, sans profession
âgée de vingt-cinq ans et deux mois, domiciliée
en cette commune, fille majeur et légitime de
Henry Louis Félix, employé de culture, âgé de
soixante-deux ans et de Rosine Clémence Pollet
sans profession, âgée de soixante-trois ans, toutes deux
domiciliées en cette commune, ici présentes et
consentants également au mariage. La future
épouse est née en la commune de Gourin (Morbihan)
(cette date est à lire), le onze janvier mil huit cent
soixante-huit. Ainsi qu'il fut constaté par
son acte de naissance, d'autre part. Ses
comportants nous ont requis de procéder à la
célébration de leur mariage dont la publication
ont été faites en notre commune les dimanches
huit et quinze octobre courant à 11 heures
de midi, sans opposition. Nous avons demandé
à nos futurs époux et aux personnes auto-
risant le mariage, s'il avait été fait un
contrat de mariage, ils nous ont répondu
négativement. Nous le rapport à la loi
militaire, le futur époux n'a trouvé autrement
dans le régime de l'armée active.

Nous nous sommes fait remettre l'acte de naissance du futur, l'acte à déclarer de son père, l'acte de naissance de la future, l'acte de naissance de nos enfant, toutes ces pièces régulièrement légalisées et signées paraplyées par nous et les parties prenantes, resteront annexes à l'un des doubles du présent acte de mariage. Après avoir donné l'avis des pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre sur des titres Du Mariage au code civil, nous avons demandé aux futurs époux et à la future épouse si ils veulent se prendre pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous offris de l'état civil avons déclaré au nom de la loi que Berthier Louis Abel et Henry Berthe Louise Adélaïde sont unis par le mariage, et aussitôt les dits époux nous ont déclaré qu'ils ont d'eux, un enfant du sexe masculin, inscrit sur les registres de l'état civil à la commune de Maré et Crouzet, canton d'Uchon-le-Châtel (Ain) en date du quatre des mois de mai mil huit cent quatre vingt quatre sous le prénom de Félix Louis, tel quel ils reconnaissent pour leur fils légitime. Nous avons immédiatement dressé le présent acte, en présence 1^e Du côté de l'époux, Pleyette Charles, âgé de cinquante trois ans, garde-champêtre domicilié à Charnay-le-P, oncle maternel de l'époux, Pleyette Abel, charpentier

âgé de vingt cinq ans, domicilié à la même commune, cousin germain de l'époux. De même de l'épouse Henry Nestor, employé à cadre âgé de trent six ans, domicilié à Charnay-le-P, fils de l'épouse et Rolland Alexandre, âgé de soixante deux ans, manouvrier, domicilié à Jablines (Cin et Fane), ami de l'épouse; toutes deux personnes mariées, telles que ainsi que les parties contractantes et leur père et mère signé avec nous, le présent acte de mariage après lecture faite.

Berthe Henry Berthier

Celine Polivet Félix Henry

sophie Pleyette

G. Pleyette

Roland Pleyette Abel

J. Delaroché

¶. Au mil huit cent quatre vingt trois, le vingt deux octobre, à quatre heures du soir. Devant nous Louis Delaroché, maire et officier de l'état civil de la commune de Trillardou, curé de Clacy (Cin et Fane), est comparue la sieur Bettencourt Georges Tidor, manouvrier, âgé de trente deux ans, domicilié en cette commune, tel quel nous a déclaré qu'il a vingt sept ans, à neuf heures et demie du matin, il s'est marié de son légitime mariage avec Fey Estelle Fanny, manouvrière, âgée de vingt huit

N° 19

On 27 Octobre 1893.

Naissance
Eugénie Adeline
Bettencourt.

Mairie de *Guignecourt*

41
REPUBLIC FRANCAISE
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES
AVIS DE DECES
(N° de l'acte des naissances)
7 bis

Département :	SEINE	N° de l'acte : <u>41</u>
Arrondissement :	SCEAUX	N° d'ordre du bulletin de décès : <u>35</u>
Canton :	VANVES	
Commune : LESY LES MOUTIENNEUX		
DATE DU DECES :	1964	
Le	20 JANVIER	
1 Nom du défunt :	POY BENOISE LECLERC	
2 Prénoms :	(en minuscules d'imprimeur) Nom de jeune fille suivie pour les femmes mariées ou veuves, du nom du mari.	
3 Sexe du défunt :	Suzanne Josephine	
4 Date de naissance :	23 Octobre 1895	1
5 Lieu de naissance	{ Commune (1) : <u>l'Étang</u> Jour : <input type="checkbox"/> Jours	
6 Dernier domicile	{ Commune (1) : <u>Tissy les Moulineaux</u> Jour : <input type="checkbox"/>	
7 Nationalité :	{ Département - Pays d'outremer - Pays étranger : <u>Seine & Marne</u> Rue : <u>Roulet de l'Ile</u> n° 41 Française	

(1) Pour PARIS et LYON indiquer l'arrondissement.
 (2) Rose la mention inutile.

Suite au verso.

(Détacher suivant le trait)

Récépissé d'Avis de Mention
à déclarer et à renvoyer au Maire qui a adressé l'avis de mention
Monsieur le Maire de Guignecourt
la mention prescrite par l'article 10 du Code civil a été effectuée en marge
de l'acte de mariage de Gilles, dans HEREVY
le 28 octobre 1892, 19.....
légitimité
En Mairie, le 30 décembre 1952.

Guignecourt

ans, avec laquelle il demeure, un enfant
du sexe féminin, qui il nous présente et
auquel il a déclaré donner les prénoms de
Eugenie Adeline. Les dites présentation et déclaration
faites en présence des sieurs Toy Leric Alexandre
jardiner, âgé de cinquante quatre ans, et de
Bettencourt Jean Alexandre, marumurier, âgé
de soixante cinq ans, tous deux témoins
majeurs domiciliés en cette commune, telsquels
ont ainsi que l'épouse de l'enfant, signé avec
nous le présent acte de naissance après lecture
faite à Bettencourt Bettencourt.

Foy. A. Delaroche

Le mil huit cent quatre vingt trois, le
mardi des neuf décembre à onze heures du
matin. Devant nous Leric Delaroche maire
et adjoint de l'état civil de la commune de Trillardou,
canton de Clay. Comme seigneur, tout
comptant en notre maison commune, publiquement
meut par contract mariage, Jean Desiré
Bernard, cultivateur, domicilié au Ruis aux
Bois (sein et Marie), et y étant né le quatre
soixante mille cent soixante huit, ainsi que
le constate son acte de naissance, âgé de vingt
cinq ans, fils majeur et legitimate de Jean
Baptiste Bernard, âgé de vingt ans, cultivateur
et de Fontaine Mariane, sans profession,
âgée de cinquante neuf ans, tous deux domiciliés
également au Ruis aux Bois,

ici présents et consentants au mariage, pris
par et mise d'une part, Et Maria Marie Rain
sans profession, âgée de vingt ans et demi, domi-
ciliée en cette commune, le y étant né le six
neuf mai mil huit cent soixante trois, ainsi
que le constate son acte de naissance inscrit dans
nos registres et dont l'original a été mis sous
nos yeux, fille unique et legitimate de Rain
Antide Adrien, âgé de cinquante neuf ans
et de Davenin Sophie Louise, âgée de cinquante
trois ans cultivateuse domiciliée également
en cette commune, ici présents et consentants
également au mariage, sa prie et mire
d'autre part. Si cependant nous ouïssons
de procéder à la célébration de leur mariage, dont
les publications ont été faites en notre commune
les dimanches trois et six décembre mil huit
cent quatre vingt trois à l'heure de midi, sans
opposition de toute la commune de Hottes aux
Bois, également le trois et six décembre
à la present année à la même heure, sans
opposition, ainsi que le constate le certificat de
publication et de non opposition qui nous a
été délivré. Tous le rapport à la loi militaire,
le futur époux, et femme admissible devant
la réviseur de l'armée active. Nous avons
demandé aux futurs époux, si à leurs père
et mères, s'il avait été fait un contrat de
mariage, ils nous ont répondus, négativement.
Nous avons sommes faire remettre l'acte de

N° 90
Du 14 Décembre 1893
Mariage
Jean Véni Bernard
Maria Marie Rain

nseur de futur ainsi que le certifier à
 publication et de nos oppositions à la Commune
 du Plessis aux Bois, toutes ces pires régularités
 légalisées et dénuées paraphees par nous en
 la partie produisant, resteront annexées à
 l'un des deux actes du présent acte de mariage.
 Après avoir donné lecture à toutes les pires
 ci-dessus mentionnées et au chapitre six
 du tître Du mariage au commencement, nous avons
 demandé au futur époux et à la future
 épouse, s'ils voulaient se prendre pour mari
 et pour femme, chacun d'eux ayant répon-
 du séparément et affirmativement, nous
 offris civil arms déclaré au nom de la loi
 que René Bénaïd et Maria Marie Rain
 sont unis par le mariage. Nous avons immédiatement dressé le présent acte en présence
 1^e Du côté de l'époux: Daniel Eugène,
 âgé de quarante neuf ans, domicilié au Plessis-
 aux-Bois, mortier, bauquel de l'impôt, Vicaré
 Diocèse de cinquante deux ans, marieur
 domicilié au Plessis l'Évêque (vins et larmes)
 oncle de l'époux. 2^e Du côté de l'épouse: Camille
 Emilie Marguerite, cultivateur, âgé de trente ans,
 domicilié à Cucy (vins et larmes) et Bouches
 Emilie, cultivateur, âgé de trente trois ans, domi-
 cilié en cette Commune, tous deux deux
 pères de l'épouse, et tous quatre témoins
 témoins majeurs, lesquels ont ainsi
 que les parties contractantes et leurs

pères et mères, signé avec nous le premier
 acte de mariage après lecture faite

Maria Maria Rain
 Bénaïd Bénaïd
 David David
 A. Rain A. Rain
 G. Decoudray G. Decoudray
 F. Rain F. Rain

6 Bouches de Belaroch
 Le présent registre destiné à constater les naissances malades et décès pendant l'année
 mil huit cent quatre vingt trois, et dans
 lequel il y a eu lors d'habitat huit naissances
 trois mariages et neuf décès, a été clos et
 arrêté par nous deux officiers de l'état civil
 de la commune de Billardon, ce jour ci huit
 en décembre mil huit cent quatre vingt trois

S. Marin
 Charche

Tables alphabétiques des actes contenues au
 présent registre:

N ^o d'ordre	N ^o des actes	Noms et prénoms	Salles
<i>Naissances</i>			
1	19	Bellenent Eugénie Adeline	27 86
2	2	Debeauvais Lydia Laure Honorine	2 7 8
3	3	Valmier Lucien Frédéric	13 1 1

N ^o d'ordre des actes	N ^o de l'acte	Noms et prénoms	Dates
Suite des naissances			
4	17	Joy Suzanne Joséphine	23 Fev
5	15	Meignen Augustine Elisabeth	7 Fev
6	13	Michel Enide	4 Fev
7	1	Hain Elsa Louise	9 Fev
8	12	Labourin Georges Léon	5 Avril
Mariages			
1	20	Bernard Léon Césiré a Hain Maria Marie	19 Fev
2	18	Bithiot Louis Abel & Henry Berthe Louise Adélaïde,	28 Fev
3	6	Seron Casimir Valentin a Vergnol Michelle	12 Avril
Décès			
1	9	Bonhomme Lucile Julie	31 Mai
2	8	Bouvier Berthe Françoise	24 Avril
3	11	Dalissier Lucien Sidore	13 Juillet
4	5	Delapelle Charles Victor	14 mars
5	10	Fayuel Jeanne Catherine	16 Juin
6	7	Martineuse Marie Joséphine	24 Avril
7	4	Fessommeaux Marie Marguerite	5 Mars
8	14	Michel Enide	12 Fev
9	16	Oster Catherine	15 Fev

Les présentes tables certifiées sincères et véritables
par nous faire et offrir à l'état civil de la Commune
de Trilbardou, ce jourz hui deux Janvier mil huit cent
vingt quatre

Le Maire
P. Delaroché

cont
Approuvé le samedi
Le 4 Mars
P. Delaroché